

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 27 MARS 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

Lyon : cet endroit de la Part-Dieu en piteux état va enfin se transformer radicalement

Tout un secteur de la Part-Dieu encore dans son jus des années 70 va être entièrement rénové. Il s'agit d'un espace piéton situé près du centre commercial et de l'Auditorium.



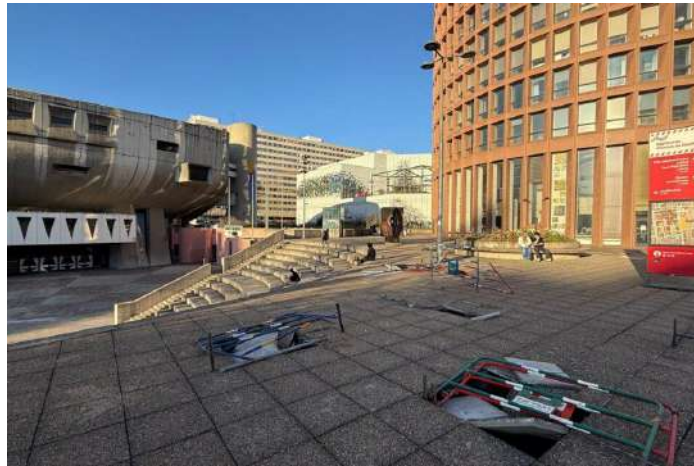
La dalle sera rénovée. Elle est située derrière l'Auditorium et le centre commercial de la Part-Dieu. (©Soho architectures)

C'est un endroit en bien mauvais état du quartier de la Part-Dieu dans le 3^e arrondissement de Lyon qui va se transformer radicalement dans les prochains mois. La dalle et la passerelle situées entre la rue Bouchut et la place Charles-de-Gaulle sont en cours de rénovation. La passerelle est l'une des dernières à être conservées dans ce secteur datant des années 70.

Le chantier de transformation lancé

Le chantier de transformation a débuté ces derniers jours, entre l'immeuble Part-Dieu Garibaldi et le Britannia, le plus grand immeuble de bureaux de la ville, souvent considéré comme « le plus moche » (qui va aussi être transformé). Une première phase menée sur une parcelle privée, qui prévoit notamment la réfection de l'étanchéité et le remplacement des dalles dégradées.

Imaginée par l'agence Soho architectures, cette requalification ne se limite pas à une simple rénovation technique. Le projet entend aussi améliorer le cadre de vie des riverains. Au programme : installation de massifs végétalisés, création d'une pergola et mise en place de mobilier d'assise réservé aux résidents de l'immeuble concerné.



Un vaste secteur de la dalle de la Part-Dieu est dans un très mauvais état. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Une passerelle maintenue ouverte au public

Si une partie du site est en travaux, l'autre restera accessible. Objectif : garantir la continuité piétonne entre la tour Part-Dieu et le boulevard Eugène-Deruelle, axe clé du quartier.

Dans le même temps, l'œuvre Synchronie n°1 de René Roche bénéficiera elle aussi d'une restauration.

Décines-Charpieu

Ces riverains pestent contre les aménagements provisoires du Sytral

Places de stationnement mal positionnées, vitesse excessive non contrôlée et arrêt provisoire Jaurès-Blum de la ligne TCL n° 57 mal positionné, c'est la triple peine pour les nombreux riverains.

Nous les avons rencontrés une première fois lors du démarrage de la démolition de la clinique du Grand Large, le 3 février dernier, située à l'angle de la rue Léon-Blum et de l'avenue Jean-Jaurès. Mais aujourd'hui, en plus des nuisances qu'allait occasionner cette importante et longue opération, ils nous ont interpellés sur deux autres difficultés « sécuritaires » qu'ils rencontrent au quotidien.

Un arrêt TCL mal positionné

Il s'agit dans un premier temps de l'emplacement, bien



Le président du collectif des riverains en compagnie de plusieurs habitants de cette avenue, très mécontents. Photo Philippe Belda

que provisoire, des arrêts du bus TCL ligne 57, juste en face du chantier de démolition, qui est mal placé, en raison des très nombreuses sorties de camions chargés de gravats.

« Cela n'est pas très judicieux de les implanter-là, confie un des habitants de ce collectif de

riverains du lotissement voisin des Castors (ils sont plus de 120). Lorsque les camions manœuvrent, la circulation qui se fait dans les deux sens est plusieurs fois impossible pendant de longues minutes et encore plus longues, lorsque le bus est là ».

À ce mécontentement quotidien, bien que malheureusement nécessaire dans ce cas présent, s'ajoute la récente réalisation d'un tracé au sol d'une vingtaine de places de stationnement en quinconce, là encore, bien peu adapté à la réalité du terrain.

La Métropole devra revoir sa copie

« Du jour au lendemain, en fin d'année dernière, nous avons vu les ouvriers chargés de la peinture des lignes de circulation et de stationnement, matérialiser une vingtaine de places de stationnement de part et d'autre de l'avenue afin de faire réduire la vitesse. Sans pour autant indiquer au sol, une limitation de vitesse à 30 km/h, comme c'est le cas un peu plus loin, à proximité de l'école du Prainet », poursuivent les riverains qui se sentent punis d'une double peine.

« Et on ne compte plus le nombre de rétroviseurs arrachés et de rayures sur certains de nos véhicules, car l'écart entre ces places n'a pas été bien calculé... Nos manœuvres de sorties de nos maisons sont devenues très délicates. Pourquoi ne pas nous avoir demandé notre avis ? Est-il encore possible de rattraper le tir ? », s'interrogent-ils.

Nous avons contacté la Ville, Jean-Emmanuel Alloin, le premier adjoint, nous répond : « Nous avons demandé au Sytral de dévier la ligne n° 57 sur cette portion de l'avenue, de repenser le sens de circulation et de constater que le marquage est à revoir sur au moins, un certain secteur. ».

Sollicités par *Le Progrès* il y a désormais plus de quinze jours, les services de La Métropole ne nous ont pas répondu.

● De notre correspondant, **Philippe Belda**

LYON CAPITALE 23/03/26 par Romain Balme

TCL : des travaux prévus vers la gare de Vénissieux, le T4 impacté



La ligne T4 du tram lyonnais, décorée aux couleurs de Villeurbanne capitale française de la culture.
Source : Twitter de Bruno Bernard, président du Sytral

Alors que la gare de Vénissieux va subir des travaux pour permettre l'implantation du futur 10, cela entraîne une modification des trajets de la ligne T4. Des bus relais seront mis à disposition des usagers.

La suite se précise pour le projet de la ligne T10 du tramway. Par l'intermédiaire d'un communiqué de presse, le réseau TCL annonce la tenue de travaux au nord de la gare de Vénissieux pour permettre l'implantation de cette nouvelle ligne qui reliera Gare de Vénissieux à Gerland. Plus précisément, ces travaux concernent la création des lignes aériennes de contact.

Ainsi, le trafic va être modifié pendant le mois d'avril. C'est notamment l'exploitation de la ligne T4 qui va être adaptée en soirée plusieurs jours par semaine, du 30 mars au 24 avril inclus, à partir de 21 h 30. Ces opérations entraîneront une interruption de la circulation entre les stations Lycée Lumière et Hôpital Feyzin Vénissieux. Pour garantir la continuité du service et accompagner les usagers, une flotte de bus relais sera déployée avec une fréquence de passage toutes les 15 minutes.

24/03/26

Métropole de Lyon Revers de Bruno Bernard : à quel point les travaux ont pesé sur le vote métropolitain ?

Ils auront été un gros point de crispation. Les travaux impactant les voiries, qu'ils aient été des choix politiques ou non, et certains aménagements ont manifestement laissé des traces dans les esprits... et dans les urnes. Sur plusieurs points chauds, les électrices et électeurs ont sanctionné l'exécutif sortant, avec des scores en baisse quand ils ne les ont pas relégués en deuxième position.



Août 2024, quai Romain-Rolland, c'était pare-chocs contre pare-chocs malgré la période creuse de l'été. Photo Aline Duret

L'exemple le plus frappant est peut-être celui du 5^e arrondissement de Lyon. Travaux et aménagements ont donné lieu à de difficiles adaptations pour une partie des habitants : fermeture aux voitures (sauf ayants droit) de la montée du chemin Neuf, rétrécissement de la rue de Trion, travaux sur l'avenue Barthélémy-Buyer, les quais Fulchiron puis Romain-Rolland et la sortie modifiée du parc Saint-Jean.

Résultat des courses : alors que la gauche était largement en tête en 2020 dans la circonscription Lyon-Ouest, elle perd 7 points en 2026 et arrive en seconde position. Et côté mairie d'arrondissement, alors que la gauche avait gagné au second tour en 2020, le candidat Cœur Lyonnais, Thomas Rudigoz, l'a emporté dès le premier tour, dépassant les 50 %.

Les bouchons pas pardonnés dans les Monts d'Or

À Charbonnières-les-Bains, où la route de Paris est en travaux depuis 4 ans, la droite était certes déjà largement majoritaire. Mais la gauche a obtenu 7 points de moins entre 2020 et 2026.

Les rues Mouillard et de Saint-Cyr, aux confins du 9^e arrondissement, ont été longtemps en travaux et connaissent des aménagements de voirie nouveaux. Si les électeurs de l'arrondissement n'ont pas pénalisé l'exécutif sortant, même au contraire, la sanction est très claire sur la circonscription du Val de Saône comptant les communes des Monts d'Or. Leurs habitants automobilistes, et usagers des transports en commun, ont passé quelques heures dans les bouchons. La circonscription déjà à droite

en 2020 avait offert une 3e place au candidat de l'union de la gauche, Jérémy Camus, flirtant avec les 30 %. Celle-ci s'est décidée dès le 1^{er} tour, avec un score très net pour le candidat Grand cœur lyonnais. Jérémy Camus obtenant quasiment moitié moins qu'il y a 6 ans.

Côté Portes du Sud, deux communes très concernées par les travaux de nouvelles lignes de tram, et le chauffage urbain, n'ont pas réagi de la même manière. À Saint-Priest, le candidat de la droite arrive toujours largement en tête, la candidate de la gauche fait moitié moins. Quant à Saint-Fons, les votants conservent leur confiance dans la gauche. Tout comme Lyon 8^e et le chantier de l'avenue des Frères Lumière qui n'a pas empêché la députée écologiste de virer en tête.

L'ESSENTIEL DU 25/03/26

Retour aux origines de la rocade Est il y a 40 ans



De nos jours, l'axe a largement dépassé sa fonction de « rocade des villages » (crédit : Wikimedia).

Le **25 mars 1986**, un premier tronçon de **voie rapide** est inauguré à **Chassieu** et marque le **début concret du contournement Est** de l'agglomération.

Les bases

- Avant l'arrivée de la rocade, l'est lyonnais repose sur un **réseau de routes locales** reliant des **communes encore peu connectées** entre elles. Dans les années 1960, la **circulation générale augmente** fortement et une grande partie du trafic traverse le **centre**, notamment via le **tunnel sous Fourvière**.
- L'idée d'un **contournement** par l'est émerge alors : il s'agit d'abord de **faciliter les déplacements entre communes**, dans ce qu'on appelle une « **rocade des villages** ».
- Le projet bascule dans le concret dans les années 1980 avec la création du **CD 300**. En 1986, l'inauguration à Chassieu d'un premier tronçon marque une étape clé : pour la 1^{re} fois, une **infrastructure dédiée au contournement** est mise en service.

Le développement

- À partir de ce point de départ, le **projet change d'échelle**. Pensé localement, le CD 300 s'intègre progressivement à une **logique plus large de désengorgement** de l'agglomération.
- Les **tronçons se multiplient** et le statut évolue : la voie devient **nationale** et prend le nom de **RN 346**. Dans les années **1990**, l'ensemble forme une **rocade continue**, connectée aux autoroutes **A42** et **A43** via l'**A46**.
- Ce passage d'une **route départementale** à un axe structurant traduit un changement de fonction : le contournement n'est **plus seulement local**, il s'inscrit dans les **grands flux de circulation européens**.

De nos jours

- Aujourd'hui, la rocade Est s'étend sur environ **14 km** entre Vaulx-en-Velin et Saint-Priest et constitue un maillon clé du réseau. Elle est empruntée **chaque jour** par **80 000 véhicules**, dont une part importante de **poids lourds en transit**.
- L'infrastructure joue son rôle de **délestage**, mais elle concentre aussi un **trafic qui dépasse largement son objectif** initial. Pensée pour relier les communes de l'est, elle est devenue un axe de **passage national et international**, notamment lors des **périodes de vacances**.
- Cette évolution alimente des **tensions persistantes** autour de la saturation et des nuisances. La **création de l'A432** n'a pas suffi à résorber l'encombrement, et les débats se poursuivent autour d'un **contournement plus large** de l'agglomération, ou d'une **nouvelle traversée** par l'ouest.

TRIBUNE DE LYON 25 /03/26

Cohabitation à Lyon. Jean François Sestier : « Le risque de blocage institutionnel existe »

Ancien professeur à l'université Lyon 3, Jean-François Sestier, agrégé de droit public et spécialiste des questions administratives, analyse la nouvelle cohabitation politique à Lyon, marquée par le changement de majorité à la Métropole et la réélection de Grégory Doucet à la Ville.



Jean-François Sestier. © DR

Quel regard portez-vous sur cette nouvelle cohabitation ? Que peut changer une alternance politique entre la Ville et la Métropole, selon vous ?

Jean-François Sestier : « C'est le résultat de l'élection au suffrage universel direct des élus métropolitains. Cette cohabitation est inédite et porte en elle une dimension expérimentale. Le changement peut aller dans le sens d'une coopération ou d'une crispation.

Cet article fait partie de notre dossier sur la cohabitation entre la Métropole et la Ville de Lyon

Face aux enjeux, les élus arriveront-ils à coordonner leurs actions en bon entendement ou joueront-ils le jeu d'une instrumentalisation en radicalisant leurs positions respectives ? La perspective d'une présidentielle, dont il a été beaucoup question sur les plateaux de télévision, pourrait conduire les appareils de partis à entraver toute forme de bon entendement.

Quels pourraient être les points de blocage dans les politiques publiques ? De quels leviers dispose le maire pour s'opposer à des projets de la Métropole et, à l'inverse, comment la Métropole peut-elle imposer ses projets ?

En principe, les textes législatifs et réglementaires répartissent assez bien les compétences entre la Ville et la Métropole. Mais l'exercice de celles-ci par chacune d'entre elles fait naître des interfaces qui pourraient créer des points de friction.

La voirie en est un exemple. Le stationnement sur voirie relève de la Ville alors même que l'entretien, la réfection et les autorisations de travaux sous-viaires relèvent de la Métropole. Donc, la base vie d'accueil des personnels qui exécutent les travaux nécessite une autorisation de la Ville pour des travaux relevant de la Métropole.

Et que se passe-t-il si le maire, en vertu de ses pouvoirs de police et au nom de la tranquillité publique, interdit la circulation des poids lourds et engins sur les voies desservant le chantier ? Le tribunal administratif saisi pourrait rechercher l'effectivité du motif et ne la trouvant pas, tout en relevant l'intention de nuire d'une collectivité sur l'autre, décider qu'il s'agit d'un détournement de pouvoir.

Ce qui n'irait pas dans le sens d'une détente. Et les exemples ne manqueront pas dans de nombreux domaines.

Lesquels ?

Les Nuits de Fourvière, par exemple, sont organisées par un établissement public dépendant de la Métropole. Mais les questions de sécurité pour ce type de manifestation relèvent du maire. Le logement social aussi, qui intéresse forcément et de très près la Ville de Lyon, relève de la Métropole. La commission d'attribution réserve toutefois une représentation aux maires.

Les secteurs de l'urbanisme, du logement et des transports restent les plus topiques. Le Plan local d'urbanisme (PLU) relève de la Métropole et les orientations qu'il donne sont déterminantes du développement des villes, dont Lyon.

Lire aussi : L'encadrement des loyers à Lyon, pourquoi tant de haine ?

En effet, si le maire délivre les permis, c'est la Métropole qui détermine les lieux d'implantation des constructions, en définissant les zones constructibles. En matière de logement, l'encadrement expérimental des loyers décidé par la Métropole pourrait aussi être supprimé, contre l'avis de Lyon et de Villeurbanne.

Comment sont réparties les ressources financières entre Ville et Métropole ? Existe-t-il des leviers financiers permettant à l'une de peser sur l'autre ?

Le budget de la Métropole, tous budgets confondus, est de près de 4 milliards d'euros. N'oublions pas qu'elle contrôle le budget du Sytral — qui est conséquent — ainsi que celui des offices Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat et Est Métropole Habitat.

Le budget de la Ville de Lyon est d'un peu moins d'1,2 milliard d'euros. En cumul des fonds maîtrisés à un titre ou à un autre, on est dans un rapport de un à six. Or, au-delà des promesses et des discours, la puissance financière est l'une des composantes majeures du pouvoir de décision politique. Les collectivités qui attendent les subventions de l'État pour investir le savent bien.

Les désaccords politiques peuvent-ils impacter les investissements ?

Bien entendu. En matière de transports, un grand plan d'investissement arrêté sur le moyen et long terme a été décidé par le comité syndical du Sytral, établissement public dépendant de la Métropole.

Sera-t-il maintenu ? Par ailleurs, compte tenu de son implantation et de son impact, le nouveau méga-tunnel ne se fera pas sans l'accord de la Ville de Lyon.

Quel sera le rôle du juge administratif en cas de conflit entre les deux collectivités ?

Il aura à trancher les contentieux s'ils devaient voir le jour. La balle est dans le camp des collectivités et des administrés. Les questions de compétence seront souvent posées.

Les textes actuels sont-ils suffisants ou faudrait-il une réforme ? Le droit peut-il réellement empêcher une « guerre institutionnelle » ?

Il ne faut pas attendre des textes, qui sont des outils, qu'ils puissent à eux seuls résoudre les difficultés. Les solutions appartiennent à celles et ceux qui tiennent le manche desdits outils.

Si une réforme devait être envisagée, elle ne pourrait qu'être législative et aller dans le sens de la simplification. Autrement dit, un processus fort lourd pour remettre sur l'ouvrage un vieux serpent de mer...

Quels scénarios envisagez-vous en cas de forte opposition politique ? Peut-on parler de risque de paralysie institutionnelle ? À plus long terme, ce modèle (Métropole forte vs Ville) est-il viable et peut-on encore parler d'un véritable pouvoir municipal dans une grande métropole comme Lyon ?

Bien malin qui peut envisager quoi que ce soit et prédire la viabilité ou la mort programmée du schéma Ville-Métropole. Cette dernière n'a pas pris le dessus mais a des compétences plus étendues. Le pouvoir municipal existe toujours, mais il est cantonné à certains champs qui restent très importants : le scolaire, le social, la jeunesse, le soutien aux associations.

Mais le risque de blocage institutionnel existe. Il appartient à ceux qui viennent d'être élus de faire en sorte qu'ils développent leur capacité d'écoute pour accepter de fonctionner ensemble de manière acceptable, sinon enthousiaste. »

TRIBUNE DE LYON 26/03/26

14 LA QUESTION DE LA SEMAINE

Lyon 5^e

Peut-on encore habiter le Vieux-Lyon lors des grands événements sportifs ?

Les 28 et 29 mars, le Lyon Urban Trail (LUT) revient pour une 18^e édition qui promet d'animer la ville. Comme souvent, le coup d'envoi sera donné quai Fulchiron. Un point de départ devenu incontournable lors des événements sportifs mais aussi parfois un peu lassant pour les riverains – bien que le nombre de courses reste relativement modéré tout au long de l'année. Car, derrière l'effervescence, une autre réalité se dessine : des milliers de coureurs attroupés, des rues coupées, de la musique à plein volume... Entre fierté locale et ras-le-bol grandissant, comment les habitants et commerçants du Vieux-Lyon vivent-ils ces week-ends ? *Tribune de Lyon* est allé leur poser la question. **JULIA PARET**



L'INDULGENT

« Parler dans le micro toute la journée, est-ce vraiment nécessaire ? »

Patrick Mathon, guide touristique, 62 ans.

« En tant que guide, je travaille souvent lors de ces événements et les barrières peuvent me gêner dans mon parcours. Chaque épreuve fonctionnant selon ses propres règles, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Lorsque je suis prévenu, j'essaie de m'adapter, mais on manque parfois d'informations. Un petit mot dans la boîte aux lettres pourrait éviter certaines surprises. J'essaie vraiment d'être au courant, de faire avec et même de valoriser ces courses auprès des visiteurs. Ensuite, en tant qu'habitant, même si ce sont à mon sens des moments plutôt positifs, je trouve qu'il y a trop de bruit. Parler dans le micro toute la journée, est-ce vraiment nécessaire ? Il y a beaucoup d'autres événements organisés dans le Vieux-Lyon qui ne sont pas aussi bruyants. »

« Pas de baisse de fréquentation les jours de course »

Sylvie Sabary, commerçante, 48 ans.



L'ENTHUSIASTE

« La boutique est ouverte le dimanche et les courses n'affectent en rien son activité car le départ est donné un peu plus loin, quai Fulchiron. Les parkings sont en face, donc ils sont moins accessibles, mais la rue Saint-Jean est piétonne, alors ça reste de bonnes journées pour nous. En plus, la ligne D fonctionne. Je n'ai jamais constaté une baisse de fréquentation les jours de course. En ce qui me concerne, je dirais plutôt fierté locale que ras-le-bol. »

« Le problème, ce sont surtout les transports en commun qui sont bloqués »

Yves Déal, retraité, 63 ans.

Il y a environ cinq ou six événements sportifs par an qui partent du Vieux-Lyon. C'est une gêne passagère qui n'a pas trop de conséquences négatives. Le problème, ce sont surtout les transports en commun qui sont bloqués. De nombreuses lignes de bus (C3, I3, I8, 31) sont impactées. Si on veut favoriser les transports en commun, ils doivent être efficaces et fiables et cela vient justement affecter leur fiabilité. En revanche, je n'ai rien à dire concernant la propreté, le travail est très bien fait. Pour moi, le second problème, ce sont les marchés du dimanche qui peuvent en pâtir, notamment le marché de la Création (le long du quai Romain-Rolland, près du palais de justice, NDLR), mais aussi celui des Célestins car les gens du Vieux-Lyon ne peuvent pas y accéder lors de ces courses. »



LE MITIGÉ

ACTU LYON 26/03/26 Par Julien Damboise

Lyon. Les travaux titanesques continuent sur cette grande avenue : une nouvelle interdiction tombe

Les travaux de transformation de l'avenue des Frères-Lumières dans le 8^e arrondissement se poursuivent avec une nouvelle étape depuis cette semaine. L'axe est en partie coupé.



Une nouvelle partie de l'avenue des Frères Lumière est en travaux, avec à la clé une interdiction de circuler pour les automobilistes. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Après une première partie livrée, l'un des grands chantiers dans la métropole de Lyon, le projet de requalification de l'avenue des Frères-Lumière, se poursuit avec une **nouvelle étape**. Voici ce qu'il faut savoir de l'**interdiction de circulation des automobilistes** dans cette partie très fréquentée du 8^e arrondissement.

Une transformation en profondeur

La grande avenue est devenue en partie une « vélo rue ». Le projet porté par la Métropole et la Ville de Lyon implique la **réduction de la circulation automobile** pour de plus grands trottoirs et moins de stationnements.

Le tracé entre la rue Saint-Maurice et la place Ambroise-Courtois a été livré l'été dernier, mais une autre partie vient de débuter et impacte la circulation automobile. Le chantier a en effet débuté sur une nouvelle section de l'avenue **entre les rues Saint-Maurice et Saint-Gervais**. La fin des travaux dans l'artère est estimée à décembre 2026.

Circulation interdite sur une partie de l'avenue

En tout cas, depuis ce mercredi 25 mars, et jusqu'à fin mai, la circulation automobile est **interrompue entre les rues Villon et Saint-Maurice**.

Selon la mairie du 8^e, « une déviation est mise en place pour les automobilistes, les accès riverains restent maintenus et les commerces restent accessibles ».

L'accès à la **rue du Premier film** est possible depuis la rue Villon avec un double sens de circulation. « Une signalétique temporaire a été mise en place », assure la municipalité.

Patrimoine

35

Il était une fois...

La Cité des Antiquaires

Adresse emblématique du marché de l'ancien à Lyon, La Cité des Antiquaires a rayonné pendant près de 50 ans avant de fermer en 2017, victime des profondes mutations du secteur.

L'histoire de La Cité des Antiquaires commence en 1967, lorsqu'un antiquaire lyonnais, Maurice Bramy, transforme un vaste entrepôt industriel en un marché inédit avec une centaine de stands indépendants dédiés aux antiquités et à la brocante. Le «marché Bramy» connaît un succès immédiat. Dans l'ancienne usine réhabilitée, jusqu'à 150 antiquaires proposent meubles, tableaux, bijoux ou objets, attirant amateurs éclairés et collectionneurs avertis. À la fin des années 1980, le marché change d'échelle. Rebaptisé successivement Association Stalingrad, puis Brocante Stalingrad, il déménage en 1989 pour s'installer dans une galerie moderne de 4 000 m² sur deux niveaux et devient La Cité

des Antiquaires. Inaugurée par le maire de l'époque, Charles Hernu, elle réunit alors 130 professionnels. Elle s'impose rapidement comme un pôle majeur du marché de l'art et du mobilier ancien. Les acheteurs viennent de toute la France, mais aussi du Japon, de Chine ou des États-Unis, ce qui en fait l'un des centres européens les plus réputés du secteur. Ce succès sera pourtant de courte durée.

Dès le milieu des années 1990, l'ouverture des Puces du Canal redistribue les cartes. Et le marché évolue : montée en puissance d'internet et désaffection progressive pour le mobilier ancien. Le nombre de marchands chute et passe de 150 lors de sa création à 42 seulement, à la veille de la fermeture.



© BOUTCHON

La crise économique de 2008, qui fait fuir une partie de la clientèle américaine, portera le coup de grâce. En 2017, la décision tombe : La Cité des Antiquaires ferme ses portes. Le promoteur lyonnais Gilbert Giorgi rachète progressivement les stands qu'il réaménage en bureaux et en commerces. Les antiquaires doivent quitter les lieux avant la fin de l'été, et se dispersent entre la rue Auguste-Comte, la place Bellecour ou les Puces du Canal. **EMMA RIZZI**

De 1967 à 2017, La Cité des Antiquaires aura marqué des générations de chineurs et de professionnels. Plus qu'un simple lieu de vente, elle fut un carrefour culturel, un symbole du savoir-faire français en matière d'antiquités.

Parlons lyonnais

PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

Vorgine

Le nom féminin *vorgine* (variante *voorgine*), qui est le plus souvent employé au pluriel, désigne les saules ou d'osier qui poussent dans les lieux souvent inondés ou encore toute végétation sauvage (notamment les arbustes) croissant sur les bords de fleuves ou de rivières, eux-mêmes inondables. Dans la région lyonnaise, le mot désigne aussi une étendue de repousses sauvages située le long d'un fleuve. Ce mot était plus vivant autrefois

à Lyon car, comme l'indique Adolphe Vachet dans son *Glossaire des gones de Lyon* (1907), «des chantiers, des usines ont partout remplacé les anciennes vorgines». Ce mot, qui a également été relevé dans la partie centrale et occidentale de Rhône-Alpes (notamment dans les localités situées près des bords inondables de la Saône et du Rhône), vient, par l'intermédiaire du substrat dialectal, du gaulois *worrike «saule, osier».

Qui est-ce ? Paul Eberhard



© DR

Né le 17 octobre 1920, Paul Eberhard est issu d'une famille protestante engagée. Son père, pasteur entre 1942 et 1955, prête son aide aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale avant de devenir député. Cette filiation le marque durablement et il s'engage lui aussi dans la Résistance. Devenu pasteur à son tour, il s'interroge sur la forme que doit prendre son engagement et hésite entre sa vocation et le journalisme. En 1951, il participe à la création de *L'Illustré protestant*, un mensuel mêlant spiritualité, analyse sociale et réflexion politique. Pendant 20 ans, il dirige le journal où il cumule les missions : rédaction, enquêtes, coordination éditoriale. En 1955, il installe ses locaux à la Croix-Rousse. Présent à Washington lors de la Marche pour les droits civiques, il est l'un des rares journalistes

français à couvrir l'événement. C'est là qu'il rencontre Martin Luther King. Paul Eberhard œuvre ensuite à la venue du pasteur évangélique en 1966 à Lyon. Cet épisode constitue un moment marquant de son parcours. À la fin des années 1950, il est invité en Chine afin d'y écrire des articles à une période où le pays suscite inquiétudes et interrogations en Europe. En 1970, c'est la fin de *L'Illustré protestant*. Paul Eberhard quitte Lyon. Il reprend une activité pastorale et devient responsable du pôle français d'une radio protestante. Il s'engage en Afrique et anime la branche francophone de Radio Voix de l'Évangile, où il participe à des initiatives liées aux mouvements de décolonisation. Décédé le 23 novembre 2008 à l'âge de 88 ans, Paul Eberhard demeure une figure du protestantisme lyonnais. **GEOFFREY PIZOT**

TRIBUNE DE LYON N° 1059 DU JEUDI 26 MARS AU MERCREDI 1ER AVRIL 2026

Lyon

Élection du maire: derniers préparatifs avec les gardiens du conseil municipal

Gardiens du bon déroulement administratif de l'organisation des conseils municipaux, les agents de la direction des assemblées à la Ville de Lyon œuvrent dans l'ombre pour que la première séance du mandat 2026-2032 se déroule sans accroc. Ce vendredi, Grégory Doucet devrait se voir remettre par son adversaire, Jean-Michel Aulas, son écharpe de maire, pour une saison 2.

A l'ile sud de l'hôtel de ville. Dans la salle voûtée chargée d'histoire et décorée des grandes peintures murales de Marguerite Cornillac, les agents s'activent pour que tout soit prêt. On est à J-1 avant le conseil municipal inaugural du mandat 2026-2032 et l'élection du premier magistrat. «Maintenant, on est impatient que cela soit passé», note Cyril, assistant de direction du pôle des assemblées. Leur travail, en coulisses, «être les gardiens du bon déroulement administratif de l'organisation des conseils municipaux».

«Pour l'heure, il n'y a pas d'absent»

Celui-ci a un goût particulier. «Cela reste très protocolaire. C'est symbolique parce que ça arrive seulement tous les six ans et en même temps, cela va préfigurer des six prochaines années.» Antoine, un autre agent de cette direction confie: «Cela fait un an que l'on prépare ce conseil. On l'a ficelé à tous les niveaux pour que tout se passe bien. Maintenant, les imprévus existent.»

Sous le regard de Marianne, dont le buste trône au centre, surplombant le fauteuil du maire, tous trois glissent sur la moquette rouge, entre les gradins en bois disposés en hémicycle, réplique miniature du palais Bourbon, et ajustent les pupitres temporaires de chacun des 73 conseillers qui prendront leur siège, ce vendredi, à 14h30.

Premier conseil oblige, ils sont rangés par ordre alphabétique jusqu'à Rémi Zinck. Premier de la liste, Jean-Michel Aulas (Cœur Lyonnais) aurait pu siéger juste à côté d'Anaïs Belouassa Cherifi (LFI). Mais finalement, Laurence Balas se retrouve entre eux. Une place particulière a été faite à Audrey



Karine, agent de la direction des assemblées, installe les pupitres temporaires des conseillers municipaux élus. Photo Garisse Soudan

Hénocque, en fauteuil, et à Mouttou Sagadevin, sourd, afin qu'il puisse avoir un accès direct à l'interprète en langue des signes. «Tout le monde est annoncé. Pour l'heure, il n'y a pas d'absent», indique Antoine.

Il y a ceux qui remplissent, dans la majorité, comme Stéphanie Léger (PS) ou Valentin Lungenstrass. Ceux qui remplissent, dans l'opposition, comme Pierre Oliver (LR) ou Béatrice de Montille (LR). Ceux qui signent leur retour comme Yann Cucherat, ou Alain Giordano. Et ceux qui vont faire leurs premiers pas comme Albert Lévy pour les Insoumis qui siègera à côté de Charles-Franck Lévy. Comme Bruno Couturier dans la majorité. Ou comme Édouard Hoffmann dans l'opposition.

Aulas, président

À l'ordre du jour de ce premier conseil, huit délibérations. Parmi elles, l'élection du maire et la fixation de la liste des 21 adjoints. L'urne massive et transparente est déjà là, en bout de table de la direction des assemblées. Mais avant de passer au vote à bulletin secret, un cérémonial s'impose.

Le maire sortant, Grégory Doucet, s'installera à la tribune pour ouvrir la séance et annon-

cer les résultats des élections municipales à Lyon (50,67 % contre 49,33 %). «Les résultats sont sans appel. Chers Lyonnais, merci de m'avoir renouvelé votre confiance», réagissait-il mercredi, sur les réseaux sociaux.

Du recours pour irrégularités annoncé par son adversaire qui doit être déposé au plus tard ce vendredi, il ne dit rien et remercie les agents de la Ville ainsi que ceux de la Préfecture qui ont préparé ce scrutin inédit «avec professionnalisme».

La remise de l'écharpe, un usage

Ensuite, il confiera la présidence de l'assemblée au doyen d'âge. Du haut de ses 77 ans, Jean-Michel Aulas, perdant dimanche dernier, prendra la place du maire qui ira s'installer, par ordre alphabétique au premier rang, entre Émilie Desrieux (Cœur Lyonnais) et Pauline Fivel (LFI).

Charge au futur patron du groupe d'opposition, si l'on en croit ses annonces sur les réseaux, de procéder à l'appel nominal puis de conduire l'élection du maire. «Les bulletins sont déjà prêts. On a tout prévu pour un premier tour, un se-

cond tour voire un troisième tour», annonce Karine. Pas sûr qu'il y ait d'autre candidat que Grégory Doucet, mais d'autres noms pourraient sortir des urnes.

Viendra l'heure du dépouillement puis de la remise de l'écharpe tricolore. «C'est un usage. Rien dans le Code général des collectivités territoriales n'oblige à s'y soumettre», précise Cyril. C'est l'épisode, on le sait, que les journalistes de télévision voudront capter: qu'Aulas désigne Doucet, vainqueur, en lui passant l'emblème républicain sur l'épaule droite. Un moment attendu qui résonne au-delà de Lyon, troisième plus grande ville de France conservée par les Verts, et trouve un écho national comme, le point final d'une campagne placée sous le feu des projecteurs.

Une cinquantaine de journalistes sont accrédités. Ils assisteront au conseil depuis les salons rouges. Plusieurs prises de parole sont attendues dont celle du maire qui fixera son cap.

«C'est un moment fort dans la vie de l'institution à la croisée de nombreux services», justifie Nathalie, responsable du pôle des élus depuis 2021. Un filage a été organisé ce mercredi entre le service du protocole, la direction de la communication externe, celle des assemblées et une partie du cabinet. La direction de la sécurité était présente aussi. À l'entrée, un agent de police municipale sait qu'avec ses collègues, il sera en première ligne pour accueillir le public, nombreux, qui suivra la retransmission depuis l'Atrium. Fin de séance prévue à 16h45.

● Tatiana Vazquez

Prochain conseil fin avril

Pour le prochain conseil municipal, prévu fin avril, l'hémicycle retrouvera une configuration traditionnelle. Vue depuis la tribune où siègeront le maire et ses premiers adjoints, on aura à gauche, le groupe des Insoumis composé de 7 élus. Viendra ensuite l'Union de la gauche et des écologistes, représentant la majorité, qui occupera 39 sièges parmi lesquels 9 élus PS, 4 élus Place publique et 3 élus PCF. À droite, s'installeront les 27 élus Cœur Lyonnais issus de la liste de Jean-Michel Aulas, candidat de la société civile soutenu par la droite et le centre.

27/03/26

« Il attaque tous les insectes » : pourquoi le frelon asiatique est un prédateur tenace

Le plan national de lutte contre le frelon asiatique, présenté ce vendredi par le gouvernement, est attendu depuis longtemps. Pour cause, les impacts environnementaux, économiques et humains néfastes de cette espèce invasive s'amplifient.

|



Espèce invasive, le frelon asiatique a des impacts sur la biodiversité, l'agriculture et la santé humaine. Photo d'illustration Sipa/Romuald Meigneux

Tout est parti d'un seul et unique petit insecte. Et aujourd'hui, l'espèce terrorise l'Hexagone tout entier. En 2004, dans le Lot-et-Garonne, une reine frelon asiatique déjà fécondée s'échappe d'une poterie importée par un horticulteur depuis Shanghai. L'horticulteur signale bien la présence d'un étrange insecte au corps noir et orangé et aux pattes jaunes, ainsi que l'apparition d'un nid dans un arbre de sa propriété. Mais c'est trop tard. Lorsque les chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle identifient en 2005 cette sous-espèce de frelon, encore jamais observée en France, la reine a déjà fondé sa colonie, et ses descendants ont essaimé jusqu'en Gironde.

L'espèce conquiert rapidement tout le sud-ouest, l'ouest, puis le centre et le sud-est de la France. En 2015, seuls le Grand Est et les Alpes semblent épargnés. En 2023, le Haut-Rhin est le dernier département (hors Corse) à tomber face au frelon asiatique - plus communément appelé frelon à pattes jaunes. Plus de 20 ans plus tard, il est solidement implanté dans tout l'Hexagone.

Opportunistes et résilients

Et il ne semble pas prêt d'être délogé, explique Eric Darrouzet, chercheur à l'université de Tours et spécialiste du frelon asiatique. « C'est une espèce à fort taux d'invasion. Elle vit en société dans une structure - le nid - qui les protège des agressions environnementales. C'est un prédateur généraliste et opportuniste qui peut se nourrir de sucre, d'insectes comme de cadavres de mammifères. En plus, il a des capacités de reproduction importantes - une colonie peut contenir entre quelques centaines et quelques milliers d'individus - et est très résilient face à des paramètres environnementaux. »

En France, les frelons à pattes jaunes sont surtout connus pour être de redoutables tueurs d'abeilles domestiques. En vol stationnaire à l'entrée des ruches, il est capable de cueillir les butineuses qui

tendent d'y entrer. La simple présence de frelons peut stresser les abeilles, qui ont peur de sortir des ruches pour ramener à manger, et donc affaiblir les colonies entières, qui peuvent périr.

11 kilos d'insectes par an

Mais leur impact sur la biodiversité va plus loin. Araignées, guêpes, papillons, coléoptères... « Il attaque tous les insectes qu'il trouve », assure Eric Darrouzet. « On estime qu'une seule colonie peut prélever 11 kilos d'insectes en un an. Si on a 9 000 colonies dans un département, comme dans la Manche, ça fait 100 tonnes d'insectes. » C'est donc toute la chaîne alimentaire qui est impactée par la disparition de ces insectes, déjà décimés par les activités humaines, l'agriculture en tête.

Tuant les abeilles et les insectes pollinisateurs, les frelons peuvent aussi avoir un lourd impact sur l'activité économique, agriculture et apiculture en tête. Sans oublier l'impact humain, les frelons à pattes jaunes se concentrant surtout dans les zones urbaines et périurbaines. Si la plupart des attaques se résument à de simples piqûres, des accidents mortels sont en effet recensés tous les ans. À noter que la plupart des impacts néfastes de ce frelon sont recensés en été et à l'automne puisqu'il hiverne en hiver, et que la reine passe le printemps à construire son nid et à pondre pour augmenter la taille de sa colonie.

Le chercheur est pessimiste. « Les nids qui sont signalés ne sont que la partie immergée de l'iceberg. Il est impossible de savoir combien il y a de colonies en France, on sait juste qu'il y en aura de plus en plus », déplore-t-il. Dans de nombreux départements, les spécialistes de la destruction des nids de frelons ont en effet assuré que les demandes d'intervention avaient fortement augmenté en 2025. « La première identification du frelon asiatique en France remonte à 2005 et plus de 20 ans après, malgré 200 études scientifiques qui nous permettent de mieux connaître l'animal, on est toujours aussi démunis en matière de lutte », pointe Eric Darrouzet, estimant que si le plan gouvernemental présenté ne met pas d'argent sur la table, notamment pour développer des meilleures techniques de piégeage, il sera impossible de ralentir l'implantation du frelon asiatique dans l'Hexagone.

Juliette Mitoyen

ACTU LYON 26/03/26 TCL Par Anthony Soudani

Métropole de Lyon :

Véronique Sarselli va lancer un nouveau métro E Tassin-Bellecour

Tout juste élue présidente de la Métropole de Lyon ce jeudi 26 mars, Véronique Sarselli annonce "mettre dans les cartons" Teol pour lancer le métro E entre Tassin et Bellecour.

Tout juste élue présidente de la Métropole de Lyon ce jeudi 26 mars 2026, Véronique Sarselli balaie déjà les projets de son prédécesseur, l'écologiste Bruno Bernard. L'élue Grand Cœur lyonnais annonce l'abandon du tramway express de l'ouest lyonnais (Teol), dont les études ont déjà été lancées, au profit d'un **nouveau métro E, entre Tassin-la-Demi-Lune et Bellecour**, à Lyon.

Le projet Teol « remis dans les cartons », le métro E réactivé

« Comme nous nous y sommes engagés et avec la validation citoyenne obtenue dans les urnes, nous mettrons un terme au projet Teol qui n'a pas convaincu les habitants de l'ouest lyonnais. Nous remettrons sur les rails le projet de métro depuis Tassin jusqu'à la place Bellecour dans un premier temps », a déclaré Véronique Sarselli lors de son discours d'installation en tant que nouvelle présidente de la Métropole de Lyon.

Interrogée par la presse à l'issue de son élection à la tête de la collectivité de 1,4 million d'habitants, l'élue Les Républicains a réaffirmé « remettre dans les cartons » le projet de Teol au profit du métro E. « Nous sommes partis dans cette campagne électorale en étant très clairs. Nous arrêterons le projet Teol qui ne correspond pas à notre vision de long terme de ce territoire métropolitain et nous réactivons le métro E. »

Vers un gaspillage de dizaines de millions d'euros ?

L'arrêt du projet de Teol va avoir un coût élevé pour la Métropole de Lyon. Nous écrivions récemment qu'une **enveloppe d'au moins 56,2 millions d'euros** a été engagée et votée pour 2025 et 2026.

À ce sujet, Véronique Sarselli balaie notre question sur un potentiel gaspillage d'argent public : « Ma boussole est l'intérêt des Grands Lyonnais. Le résultat des urnes est clair. Cette présidence s'entame dans leur intérêt et je serai au rendez-vous pour eux. »

Le passage à l'heure d'été, c'est pour bientôt

Publié le 24 février 2026 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Chaque année, à la fin du mois de mars, intervient le passage à l'heure d'été. Il faudra donc penser à avancer vos montres d'une heure dans la nuit du 28 au 29 mars.



Crédits : Dila - Service Public

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. Depuis 1998, les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne. Dans tous les pays membres, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été, le dernier dimanche de mars.

Le passage à l'heure d'été se déroulera **dimanche 29 mars 2026 à 2 heures du matin**. Il faudra ajouter **60 minutes à l'heure légale**. Il sera alors 3 heures.

Rappel

En mars 2019, les eurodéputés ont voté pour un projet de directive supprimant le changement d'heure saisonnier. La directive devait être adoptée par le Conseil fin 2020, puis transposée par les États membres. Cependant, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce texte sur la fin du changement d'heure n'est plus à l'ordre du jour et ne devrait pas être discuté dans un avenir proche. Le changement d'heure été et hiver 2026 est conservé.